

TARNEGARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBANMairie
82130 LAFRANCAISE

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 10

Objet : suppression de
poste

Date de convocation

12 mars 2024

Date d'affichage

12 mars 2024

Nombre de membres en
exercice :

17

Nombre de présents :

9

Nombre de votants :

11

La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2
mois à compter de sa notification
ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre
Le 26 mars à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Jean-Pierre ANGLAS, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, membres en exercice.

Procurations :

Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
M. Fernand MORA a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.

Absents Excusés : Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Pauline SEILHAN, M. Pierrick THOMAS, Mme Emmanuelle ANTICH, Mme ANNE BENAICHE.

M. Jean Pierre ANGLAS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Président propose de supprimer l'emploi vacant suivant, suite à la mutation de l'agent dans une autre collectivité.

Nbre d'emploi	Grade	Temps de travail hebdomadaire
1	Budget CCAS Agent de Maîtrise principal	35 heures

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 21 mars 2024.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré :

- Décide de supprimer au 1^{er} juillet 2024 le poste ci-dessus

- A D O P T E E -

Le Président

Le Secrétaire



T. DELBREIL

J-P ANGLAS